



Grain de Sable n° 511

27 avril 2005

30 AVRIL : TOUS ENSEMBLE AVEC ATTAC, POUR LA VICTOIRE DU « NON »

Dans ce numéro

1.- GRAND RASSEMBLEMENT EUROPEEN ET INTERNATIONAL

Samedi 30 avril, de 13 h à 20 h
Palais des expositions, hall 8
(Métro Porte de Versailles)

En fanfare, avec Attac, faisons le « non » dont l'Europe et le monde ont besoin !

2.- LE MNCP COMDAMNE L'ABANDON DE LA REFERENCE AU DROIT DU TRAVAIL DANS LE TCE

Ce texte est également en ligne sur www.cppasso.info

Vous pouvez trouver également sur <http://www.stanzo.info/> un article d'analyse de l'article II-75 - "Droit au travail ou droit de travailler : le mot qui change tout"

3 - RECALCULES DU NON ET EXCLUS DU DEBAT TELEVISE

« voici ce que nous dirions à Jacques Chirac ! si nous étions invités le 14 avril »

Par Nadia Benhelal Coordinatrice générale de la Fondation Copernic-, enseignante, Maxime Combes Attac-Campus, étudiant Ensaë, Sylvain Pattieu Appel des 200 enseignant

4.- CHIRAC, LES JEUNES ET LA CONSTITUTION : ABRACADABRANTESQUE !

Lettre au Président de la République

Par : Constance BLANCHARD, Présidente de l'UNL, Michaël DELAFOSSE, Président de la Mutuelle des Etudiants, Yassir FICHTALI, Président de l'UNEF, Robin SEMAL, ancien 1er Vice Président de la FAGE

DEUX LIVRES TRES ATTENDUS

La production critique d'Attac sur le traité constitutionnel européen (TCE) est considérable, et s'enrichit chaque jour (consulter notre site : <http://www.france.attac.org/r613>). Il manquait cependant ces outils maniables que sont les livres. Cette carence est désormais comblée par deux ouvrages collectifs.

Le premier, disponible en librairie depuis le 11 avril, est intitulé Cette « Constitution » qui piège l'Europe (1001 Nuits, 208 pages, 3 euros). Dans son introduction, ses 19 chapitres et sa conclusion, il passe au peigne fin le contenu des 448 articles du TCE, ainsi que celui de nombre de ses 36 protocoles, 2 annexes et 48 déclarations. Les lecteurs découvriront, très nombreuses références à l'appui, que ce texte est avant tout un instrument pour mettre définitivement l'UE – et donc chacun de ses Etats membres – aux normes libérales. S'il était ratifié, le TCE rendrait problématique toute alternance politique, et empêcherait l'Europe de jouer un rôle émancipateur.

Le second livre, disponible en librairie depuis le 25 avril, est également un outil de campagne et de débats que redouteront les partisans du TCE. Il ne s'agit plus, cette fois, d'analyser son contenu, mais d'examiner ce qu'en disent ses partisans, en premier lieu la direction du PS et l'UMP, et d'y répondre en mettant en évidence leurs omissions, dissimulations, voire manipulations. On constatera avec préoccupation que la plupart des arguments de ces deux formations politiques, massivement répercutés par les médias, sont interchangeable. D'où le titre : Ils se sont dit Oui. Attac leur répond (1001 Nuits, 148 pages, 2,50 euros).

Ces deux ouvrages peuvent également être commandés en nombre par les comités locaux (20 minimum). Contactez M. Jacques Mazel, Fayard, 75, rue des Saints-Pères, 75006 Paris. Tél. : 01 45 49 82 38. Attention aux ruptures de stock !

1.- GRAND RASSEMBLEMENT EUROPEEN ET INTERNATIONAL

Samedi 30 avril, de 13 h à 20 h
Palais des expositions, hall 8
(Métro Porte de Versailles)

En fanfare, avec Attac, faisons le « non » dont l'Europe et le monde ont besoin !

Le « non » d'Attac-France au traité constitutionnel soumis à référendum le 29 mai est un « non » résolument européen et internationaliste.

Attac-France bénéficie du soutien des autres mouvements Attac européens qui se mobilisent pour participer à notre campagne et pour montrer qu'une autre Europe peut être construite ensemble. Privés, pour la plupart, de référendum, ils nous donnent procuration pour voter « non » à la constitutionnalisation du libéralisme. Ils seront présents à ce grand rassemblement.

Dans les autres continents, au Nord comme au Sud, le « non » français est également attendu par de nombreux mouvements sociaux : ils ont besoin d'une Europe ouverte et solidaire, et non pas d'une version régionale de la mondialisation libérale. Leurs représentants seront aussi à nos côtés lors de ce rassemblement.

Leurs interventions, et celles des représentants d'Attac-France, seront rythmées par des intermèdes en fanfare, des jongleurs et des comédiens.

**% Tous ensemble,
avec Attac, pour la victoire du « non » %**

PROGRAMME

14 h - 14 h 15 : Présentation de la rencontre, par Bernard Cassen, président d'honneur d'Attac -France

14 h 15 - 15 h : Ce que le monde attend d'une Europe solidaire, avec Nestor Murinzi (Burundi), Luciana Castellina (Italie), Richard Hatcher (Royaume Uni), et Gus Massiah, vice-président d'Attac-France

15 h 15 - 16 h : Une Europe enfin indépendante des Etats-Unis, avec James Cohen (Etats-Unis), Alexandra Strickner (Attac-Autriche), Pascal Toulouse (Venezuela), et Susan George, vice-présidente d'Attac-France

16 h 45 - 17 h 30 : Ces droits des citoyennes et citoyens, et ces droits des peuples que la « Constitution » ignore, avec Jean-Marie Coen (Attac-Belgique), Monika Karbowska (Pologne),

Sadri Khiari (RAID-Attac- Tunisie), et Michèle Dessenne, secrétaire générale d'Attac-France

18 h - 18 h 45 : Comment et avec quelles forces sociales faire sortir l'Union européenne du carcan libéral, avec Gerold Schwarz (Attac-Allemagne), Théo Ruyter (Attac Pays-Bas), Emili Brugalla (Attac-Espagne), et François Dufour, vice-président d'Attac-France

18 h 50 : Discours de clôture par Jacques Nikonoff, président d'Attac-France

Attac-France,
Montreuil, le 25 avril 2005

2.- LE MNCP CONDAMNE L'ABANDON DE LA REFERENCE AU DROIT DU TRAVAIL DANS LE TCE

Le Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP), profondément européen, constate que le Traité Constitutionnel Européen soumis à référendum abandonne les principes constitutionnels de droit au travail (article II ^ 75 - § 1).

Depuis deux décennies, le MNCP a fortement affirmé sa position sur les choix de politiques européennes. La Charte des Droits fondamentaux intégrée dans le Traité Constitutionnel Européen est loin de répondre aux besoins et aux attentes des chômeurs et précaires.

Cette régression économique et sociale contredit sur ces points la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Conformément à ses prises de position et actions concernant les précédents traités européens, le MNCP condamne sans appel une telle position constitutionnelle qui s'avère être une machine de guerre contre les chômeurs et précaires et leurs organisations.

AG de Courcelles les Lens
Vendredi 22 avril 2005

3.- « RECALCULES » DU NON ET EXCLUS DU DEBAT TELEVISE

" *Voici ce que nous dirions à Jacques Chirac ! si nous étions invités le 14 avril "*

*Nous qui avons été exclus du débat,
Nous qui n'avons pas le droit à la parole
Nous, les contradicteurs que M.Chirac refuse d'entendre...*

Dans un récent accès de jeunisme, Jean-Pierre Raffarin vantait les bienfaits de la « positive attitude ». A n'en pas douter, les sondages en

faveur du non doivent être rangés par le Premier ministre du côté obscur de la « *negative attitude* ». Difficile pourtant de ne pas être affligé devant le spectacle des lycéens méprisés par un Fillon comptant sur le pourrissement du mouvement après des semaines de lutte ; devant ce mauvais remake de *X Files* qui voit Hollande et Sarkozy, Fox et Mulder du oui, poser côte à côte cravatés et costumés en couverture de Paris Match ; devant la liste des « *people* », *has been* et *happy few*, réunis par l'inusable Jack Lang pour faire la leçon au mauvais peuple qui risque de voter non ; devant l'autre leçon, au redoutable parfum de menace, agitée par divers éditorialistes : « On risque un nouveau 21 avril ! », quand bien même ce sont les politiques anti-sociales menées depuis plus de vingt ans, au nom de l'Europe, qui poussent une part de l'électorat, dans de nombreux pays européens, dans les bras d'une extrême droite raciste et dangereuse ; devant les insultes, celles du ministre britannique des affaires européennes, Denis MacShane, traitant les partisans du non de « *néo-cons* » en présence de Claudie Haigneré, ou celles de Giscard qui exhorte les Français à ne pas se laisser « contaminer par ceux qui sont contre tout ».

L'avenir de la jeunesse européenne est-il soluble dans 448 articles, X protocoles, Y déclarations et 2 annexes d'un traité constitutionnel qui tient plus d'un traité commercial que d'une Constitution ? Peut-on assujettir l'avenir de la jeunesse européenne à un texte pour lequel l'Union des industriels de la Communauté européenne (équivalent du MEDEF au niveau européen) se dit satisfaite qu'il « n'accroisse pas les compétences de l'Union européenne dans le domaine social, pas plus qu'il n'étende l'utilisation de la majorité qualifiée » ? Assurément NON.

Avec la montée du non dans les sondages, les partisans du oui sont obligés de sortir du bois, de débattre sur le fond : comme le boxeur sur un ring ils peuvent courir mais ne peuvent plus se cacher. Alors sur le fond, justement : à nous, qui sommes nés avec l'Europe, on voudrait nous faire croire que l'Europe de demain, c'est celle où « l'Union offre à ses citoyennes et ses citoyens (...) un marché unique où la concurrence est libre et non faussée » (*Art. I-3*), gravant dans le marbre le libéralisme économique ? Une Europe, au moment où nous nous battons pour nos lycées, nos universités, où la notion de services publics serait remplacée par celle de « Services d'intérêt économique général » (*Art. III-166*), soumis aux règles de la concurrence ? Une Europe où, alors qu'aujourd'hui de nombreux jeunes salariés sont soumis à des conditions de travail précaires, à la

succession des intérim, stages, et CDD, le social consisterait à s'aligner sur une charte des droits fondamentaux qui reconnaît « le droit de travailler » (*Art. II-175*) en lieu et place du « droit au travail » et ignore la plupart des droits socio-économiques (éducation, logement, revenu minimum, sécurité sociale etc.) ? Une Europe des droits des femmes, celle dont la constitution ne donnerait aucun moyen effectif pour l'égalité sociale et politique, et n'affirmerait ni le droit à l'avortement et à la contraception, ni le droit au divorce, mais uniquement le droit au mariage (*Art. II-69*) ? Les milliers de jeunes qui ont participé aux manifestations, partout en Europe, contre la guerre en Irak, peuvent-ils acquiescer devant un texte qui prévoit une étroite coopération avec l'OTAN (*Art. I-41*) et engage les Etats membres « à améliorer progressivement leurs capacités militaires » (*Art-I 41*) ? Alors que les jeunes sont les premières victimes des discriminations, pouvons-nous accepter une Europe forteresse qui refuse l'égalité des droits à ceux qui résident en Europe sans posséder la nationalité d'un pays membre ? Et l'exigence d'écologie se réduit-elle au trompe l'œil d'un développement durable conditionné à la concurrence et à la croissance économique : « L'Union œuvre pour le développement durable de l'Europe fondé sur une croissance économique équilibrée, (...) une économie sociale de marché hautement compétitive » (*Art-I 3*). Et que dire d'un texte qui pour être modifié nécessite l'unanimité des 25 Etats membres, sans que nous, Européennes et Européens, ne puissions l'exiger directement ? Que dire d'un texte qui ne nous permet pas d'exercer un véritable contrôle démocratique sur les instances exécutives de l'Union ? Que dire si ce n'est que nous n'en voulons pas !

Bien des raisons d'être « négatif »... Pourtant, notre NON n'a rien à voir avec le ressentiment, comme celui des Le Pen, de Villiers et consorts qui jouent sur les sentiments xénophobes, nationalistes, anti-européens ; ni avec la peur comme ceux, partisans du oui comme du non, qui mènent une campagne anti-turque ignoble. C'est l'espoir qui nous conduira à voter NON le 29 mai prochain, comme celles et ceux qui ont signé l'appel des 200 jeunes contre le traité constitutionnel. Un espoir symbolisé par la formidable dynamique des Forums sociaux européens, de Florence, de Paris Saint Denis, de Londres, un espoir puisé aussi dans les luttes des lycéens, des précaires, des salariés, des chercheurs et des profs, dans la jeunesse des manifestations anti Le Pen, altermondialistes et anti-guerre, dans la Marche mondiale des femmes. L'espoir que notre NON permettra de construire sur de nouvelles bases une Europe sociale, démocratique, solidaire avec les peuples

du Sud, écologique, féministe. Après le NON , rien ne sera joué, mais tout sera possible pour construire une autre Europe : nous ne vivons pas dans Disneyland, mais nous voulons éviter Bolkestein. Nous ne comptons pas sur Chirac et Raffarin pour renégocier le traité, et nous savons qu'aucune constitution démocratique ne verra le jour sans une mobilisation des peuples, sans des luttes sociales : un NON majoritaire est la première étape dans ce processus de réappropriation démocratique et sociale de l'idée européenne. Aussi déterminés qu'Hillary Swank dans *Million dollar baby*, nous voulons mettre KO le oui cynique, le oui désabusé, le oui naïf, le oui libéral ou anti-turc, le oui pseudo moderne et faussement progressiste. Alors, vive le NON de gauche !

Nadia Benhelal Coordinatrice générale de la Fondation Copernic-, *enseignante*
Maxime Combes Attac-Campus, *étudiant Ensaé*
Sylvain Pattieu Appel des 200 *enseignant*

4.- CHIRAC, LES JEUNES ET LA CONSTITUTION : ABRACADABRANTESQUE !

Lettre au Président de la République

Monsieur le Président,

Pour lancer votre campagne en faveur de la Constitution Européenne, vous nous avez proposé une grande messe bien orchestrée, répondant, avec toute la force de vos convictions, aux questions d'un panel soigneusement sélectionné par un institut de sondage et vos équipes.

Nous tenons ici à afficher notre profond désaccord avec cette démarche, tant dans la méthode que dans le fond de votre propos.

Depuis trois ans, vous refusez d'entendre nos aspirations. En notre nom, vous avez réformé le système de retraites et de l'assurance maladie : nous voulions plus de solidarité, nous aurons plus d'individualisme. Aujourd'hui, vous passez en force au sens propre comme au figuré avec votre loi sur l'école, méprisant les centaines de milliers de lycéens descendus dans la rue pour défendre une autre conception de l'éducation. Nous avons pourtant massivement voté pour vous. Certes, par attachement aux valeurs de la République et de la démocratie, pas forcément par conviction. Vos rappels à l'ordre sont ainsi "frappants" et votre intervention d'hier soir n'en est que plus abracadabrantesque.

Vous le savez pourtant, les jeunes subissent de plein fouet le chômage, la crise du logement, la déqualification ou encore les discriminations pour une partie d'entre eux. Il semble

communément admis que nous vivons moins bien que nos parents, et pourtant nous ne nous résignons pas. Nous nous engageons dans des associations, nous mobilisons pour de grandes causes, nous nous battons pour notre avenir et celui de notre société. Nous sommes tiraillés entre une volonté réelle de construire de nouvelles solidarités et le sentiment croissant d'être dépossédés de nos outils d'action.

Alors nous ne pouvons nous satisfaire de ce simulacre de démocratie. Nous voulons être respectés, écoutés, consultés pour ce que nous sommes, pas pour ce que vous souhaitez obtenir de nous. Les jeunes méritent mieux que cela. L'Europe aussi.

Notre génération est européenne. Elle vit avec l'euro, possède son drapeau et son passeport européens. Elle ne se demande pas si elle est pour ou contre l'Europe. Mais elle se demande, légitimement, quelle Europe elle veut construire.

Nos aînés ont bâti ce cadre dans lequel nous évoluons désormais. Ils ont pensé l'Europe, posé les jalons d'un « traité de paix perpétuelle », tirant les leçons des déchirures de l'Histoire. En unifiant progressivement l'espace européen, ils ont construit ce que personne n'avait su faire avant eux, une solidarité de fait. Mais à trop vouloir croire que la construction économique de l'Europe entraînerait également un approfondissement politique et démocratique des institutions, ils n'ont pas senti le déséquilibre croissant entre une orientation identifiée comme libérale et un projet démocratique fantasmé. Fantasma de la démocratie car les citoyens s'y sentent moins puissants aujourd'hui qu'hier, quand s'imposent à eux des décisions auxquelles jamais ils n'ont été associés. Progressivement, au nom de l'Europe, toutes les régulations publiques permettant la garantie de la cohésion sociale semblent absorbées dans un tourbillon sans fin. Hier, l'ouverture à la concurrence des Services Publics, la perte du contrôle démocratique sur la politique monétaire, la flexibilité et l'employabilité mis au cœur des objectifs sociaux de l'Union... Qu'en sera t'il demain ? Vous avez expérimenté avec la directive Bolkestein qu'un projet, fût-il européen, ne fait pas forcément une bonne politique.

Ainsi, cette Constitution inscrit durablement des orientations économiques et sociales. Certaines peuvent certes paraître des progrès, mais sont inévitablement entravées par d'autres dispositions dont la plus emblématique est « *la concurrence libre et non faussée* ».

Laissez-nous aujourd'hui assumer notre responsabilité. Celle d'une génération qui veut penser l'Europe de demain et agir non pas uniquement sur son cadre, mais avant tout sur son contenu. C'est tout l'enjeu du débat actuel sur la Constitution européenne. L'Europe n'est

pas un étendard, un projet ou un concept *in abstracto* qui se suffirait à lui-même. Nous voulons grandir, étudier et travailler dans un espace unifié, pacifié, démocratique, prospère, moteur de progrès pour tous, garant de justice sociale et de solidarité. Nous aspirons à être des acteurs à part entière de la construction de ce projet politique, pas des témoins désabusés d'un processus sur lequel nous n'aurions aucune emprise.

Le projet de Constitution européenne dont vous êtes le premier des défenseurs ne répond pas à cette exigence. Il ne propose pas d'avancées démocratiques suffisantes pour donner à notre génération le sentiment d'être des acteurs, des citoyens européens à part entière. Dans ce projet, le droit de pétition existe, mais il n'a aucune valeur contraignante. Quant au vote à la majorité qualifiée, il ne concerne ni la politique sociale, ni la politique fiscale, ni la politique étrangère, soit aucun des trois domaines dans lesquels l'Europe a d'urgence besoin d'avancer.

L'Europe a besoin de clarté, elle a besoin que ses citoyens se réapproprient son contenu et en déterminent son avenir. C'est aussi à l'aune du degré de démocratie que nous jugeons ce texte et force est de constater qu'il ne nous permet pas, à nous jeunes citoyens d'Europe, de décider de notre avenir. C'est bien le parlement élu qui doit pouvoir définir les orientations de l'union, de son budget (qui mérite bien plus qu'un pour cent du PIB européen !), c'est devant lui que la commission, nommée, doit rendre compte, c'est lui qui doit pouvoir réviser notre constitution.

En démocratie, il existe le droit de dire « oui » ou de dire « non ». Pour notre part, c'est au nom de la démocratie, dans son exercice, et de l'ambition européenne, qu'à titre personnel, nous voterons non. Nous aurions aimé en débattre avec vous. Vous ne l'avez pas souhaité. Monsieur le Président, après le 29 mai, il y aura le 30 mai. Si la France dit non, l'Europe demeurera et ses citoyens formuleront pour elle une nouvelle espérance : après la paix, la démocratie.

